

# Partie 2 - Mesures spécifiques à nos activités

Fiche 7

**Chargé d'entretien**

Version du 25 juin 2020

Les mesures spécifiques ci-dessous **s'ajoutent** aux gestes barrières définis par Santé Publique France (sur base du modèle W-0314-001-2003 du 20 mars 2020)

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- **Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres**
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, **porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut être respectée**
- Info-coronavirus : 0 800 130 000 (appel gratuit)

Étapes	Organisation interne	Commentaires
Intervention dans les espaces communs ou réservés au personnel	Veiller à désinfecter toutes les surfaces touchées par pulvérisation de désinfectant virucide EN 14476	Pulvérisateur individuel de désinfectant
Intervention dans les chambres clients et personnel	Port de masque et de gants à usage unique obligatoires Veiller à désinfecter toutes les surfaces touchées par pulvérisation de désinfectant virucide EN 14476	Gants à usage unique, masque et pulvérisateur individuel de désinfectant